

**RAPPORT ANNUEL 2024-2025  
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
DE L'ÉCOLE OU DU CENTRE : DE L'ESCALE ET DU PLATEAU  
DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE  
DES PREMIÈRES-SEIGNEURIES**

(ARTICLE 82 DE LA LIP)

<b>Par :</b>	Mme Vanessa St-Pierre
<b>Titre :</b>	Présidente du Conseil d'Établissement
<b>Date :</b>	7 juillet 2025

## **Mot de la présidence**

Bonjour,

C'est un plaisir de vous présenter le rapport annuel du conseil d'établissement de l'école Escale et du Plateau pour l'année 2024-2025,

Ce fut pour moi une initiation aux fonctions de présidente du conseil, après plusieurs années comme membre parent régulier. Cette posture m'a permis d'observer davantage ce qui est réalisé dans notre école pour constater à quel point tous font preuve d'un dévouement pour les élèves.

Les trois visées du projet éducatif et l'implantation d'une culture de décisions orientés sur les données a influencé les discussions des membres du conseil tout au long de la dernière année scolaire. Les thématiques de la réussite des élèves, leurs besoins et leur bien-être étaient au cœur des sujets abordés et des décisions prises. Le regard sur les données ont permis d'affiner l'interprétation des enjeux et des bons coups de notre école.

Le thème de l'école « S'épanouir pour rayonner *ensemble* » s'est incarné de plusieurs manières. Les élèves ont pu compter sur un bon nombre d'initiatives favorisant leur sentiment d'appartenance à notre école. Les occasions de collaboration entre les membres du personnel viennent enrichir l'expérience que vivent les élèves et qui favorisent leur réussite et leur bien-être. Bravo à toute l'équipe école !

L'enjeu du bien-être s'est imposé au cours de la dernière année. Le conseil d'établissement est particulièrement sensible à la question de la violence qui peut être vécu à l'école puisque la sécurité des élèves est prioritaire. Le bien-être des membres du personnel, qui se retrouvent face à diverses problématiques bien de notre temps, fut une préoccupation importante dans nos différentes discussions, et continueront de l'être. Je tiens à souligner les actions qui ont été mis en œuvre pour appuyer l'équipe du service de garde qui faisait face à une diminution de son personnel. Ce type d'initiative a directement des retombées positives pour nos enfants, en plus d'améliorer le contexte de travail des éducateurs et éducatrices.

Cette année a aussi mis en lumière la résilience de l'équipe école face aux contextes de restrictions et de coupures budgétaires. J'ai pu voir une équipe en mode solution et qui initie certains changements qui favorise la réussite scolaire de nos élèves et l'expérience qu'ils et elles vivent.

Les communications entre l'école et les parents continuent de s'améliorer. Puisqu'une école forte peut compter sur une implication solide des parents dans la réussite et le bien-être de leur enfant, je souligne l'orientation de l'école vers des modes communications qui favorisent la collaboration.

Vanessa St-Pierre

## **1. Présentation du Conseil d'établissement**

Liste des membres

Noms	Titre (qualité : parents, personnel, etc.)
Vanessa St-Pierre	Parent
Yamina Benzellat	Parent
Rosyonne Rebouças	Parent (démission au mois de février 2025)
Christian Pageau	Parent
Sophie-Émilie Morissette	Parent
Brigitte Auger	Personnel enseignant
Gersende Didier	Personnel enseignant
Johanne Paradis	Personnel de soutien (absente pour l'année scolaire 24-25)
Mélanie Cliche	Personnel professionnel
Linda Lamontagne	Personnel de soutien, service de garde
Raphaël Lebailly	Membre de la communauté

## **2. Dates des rencontres**

<b>Septembre</b>	<b>Octobre</b>	<b>Novembre</b>	<b>Décembre</b>	<b>Janvier</b>
<b>AG - 19</b>	<b>21</b>		<b>16</b>	<b>21</b>
<b>Février</b>	<b>Mars</b>	<b>Avril</b>	<b>Mai</b>	<b>Juin</b>
<b>18</b>		<b>22</b>	<b>20</b>	<b>17</b>

\*Art. 67 de la LIP : « Le conseil d'établissement établit ses règles de régie interne. Ces règles doivent prévoir la tenue d'au moins cinq séances par année scolaire [...]. »

### 3. Projet éducatif

Quelques lignes directrices et les objectifs :

Les suivis réalisés dans le cadre du projet éducatif ont porté sur les éléments suivants :

Objectif #1 : Réussite des élèves en lecture

Résultats CAP – Lecture : Une attention particulière a été portée sur la progression du développement des compétences en lecture, notamment les résultats en lecture, en lien avec les objectifs mis de l'avant lors dans chacune des CAP

Objectif #3 : Bien-être

Les données relatives à la violence ont été analysées, incluant les signalements à la CNESST ainsi que les mesures mises en place dans le cadre du plan de lutte contre la violence et l'intimidation.

Objectif #2 : Réussir les compétences de base

Culture de données : Un portrait plus précis des besoins des élèves a été dressé, en tenant compte des caractéristiques propres à chacun des cycles de l'école. Cette analyse a permis d'orienter l'organisation des ressources complémentaires de manière plus ciblée et efficace afin d'augmenter la réussite des compétences de base.

### 4. Règles de conduite

Quelques lignes directrices :

Au regard des règles de conduite, plusieurs actions ont été entreprises cette année afin d'assurer un encadrement cohérent et adapté au fonctionnement de l'école :

- Refonte du code de vie afin de mieux refléter les valeurs et les attentes du milieu scolaire.
- Mise à jour des informations générales concernant le fonctionnement de l'école, pour assurer une meilleure compréhension et transparence auprès de la communauté scolaire.
- Révision complète du Plan d'action contre la violence (PAV)
- Augmentation de la fréquentation des élèves lors de la rentrée progressive au préscolaire
- Amélioration des communications aux parents, tant en fréquence qu'en qualité
- Appropriation de la plateforme Mosaik-Parent par les familles
- Publication des activités parascolaires
- Au SDG, diffusion des planifications des éducatrices et responsabilisation accrue de celles-ci dans l'organisation des activités.

## **5. Frais chargés aux parents**

Quelques faits saillants :

Dans une volonté de transparence et d'équité, les frais demandés aux parents ont été analysés et ajustés en fonction des réalités de l'école. Voici les principaux éléments à souligner :

- Diminution des coûts liés aux photocopies pour limiter l'augmentation globale des frais.
- Détail accru des coûts associés aux photocopies.
- Augmentation des frais du programme de concentration en anglais, afin de refléter les coûts réels liés à l'organisation du programme par le personnel enseignant.
- Retrait des frais associés aux activités de fin d'année.
- Ajustement du coût de l'agenda scolaire, en fonction des dépenses réelles.
- Considération du coût du matériel pour le personnel précaire dans les frais demandés, afin d'assurer l'équité dans l'offre éducative.
- Au SDG, une planification annuelle a été mise en place, accompagnée d'une communication plus transparente et d'une stabilité des frais pour les activités tenues lors des journées pédagogiques.
- Aucun frais n'a été exigé pour les activités à caractère pédagogique, conformément aux orientations ministérielles.
- Détermination claire des critères d'admissibilité aux moyens de financement.

## **6. Avis et consultations – Centre de services scolaire**

Sujets sur lesquels le conseil d'établissement a été consulté

<b>Date</b>	<b>Objet de la consultation</b>	<b>Court résumé de la position du CÉ</b>
2025-05-20	Modification du règlement de délégation de pouvoirs	En accord avec les propositions
2025-04-22	Politique visant à contrer le harcèlement psychologique et la violence à caractère sexuel en milieu de travail	En accord avec les propositions, un commentaire a été formulé
2025-02-18	Modification du règlement sur les règles de fonctionnement du Conseil d'administration	En accord avec les propositions

## **7. Informations aux parents et à la communauté en lien avec l'article 83 de la LIP**

<b>Date</b>	<b>Objet de l'information</b>	<b>Outils utilisés</b>
2024-09-10	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les données de la violence, l'intimidation et la violence à caractère sexuel</li> <li>- Spécification des critères</li> <li>- Les moyens pour contrer la violence (Hors-Piste, code de vie, PAV, toutes les activités favorisant le sentiment d'appartenance à l'école, etc.)</li> <li>- Les rencontres de suivi entre les intervenants pour favoriser la cohérence</li> <li>- Les actions à la suite d'une situation de violence</li> </ul>	<p>Formulaire prévu à cet effet</p> <p>Communication lors de l'Assemblée générale de début de l'année scolaire</p> <p>Publication sur le Site Internet de l'école</p>

## **8. Fonctions et pouvoirs reliés aux services éducatifs (art. 84 à 89.1 de la LIP)**

<b>Date</b>	<b>Fonctions / pouvoirs exercés relativement aux services éducatifs</b>	<b>Précisions</b>
2024-10-21 2024-12-16 2025-01-21 Art. 87 LIP	Approbation des activités éducatives qui nécessitent un changement aux heures d'entrée et de sortie quotidienne des élèves.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Activités pédagogiques</li> <li>- Activités culturelles</li> </ul>
2024-12-16 Art. 87 LIP	Approbation du plan de lutte contre l'intimidation et la violence pour l'année 2024-2025.	Utilisation d'un nouveau canevas pour tenir compte des nouveaux encadrements ministériels pour l'année scolaire 2024-2025.
2025-06-17 Art. 87 LIP	Approbation du plan de lutte contre l'intimidation et la violence pour l'année 2025-2026.	Utilisation d'un nouveau canevas pour tenir compte des nouveaux encadrements ministériels pour l'année scolaire 2025-2026.
2025-01-21 Art. 85-86 LIP	Approbation de l'organisation scolaire pour l'année scolaire 2025-2026 pour tenir compte des besoins des élèves.	Modification apportée au regard de l'offre des cours en musique et en art dramatique pour tenir compte de la pénurie du personnel qualifié : Musique offert auprès des élèves du préscolaire jusqu'à la 3 <sup>e</sup> année et l'art dramatique pour les 4 <sup>e</sup> à la 6 <sup>e</sup> année.

2025-02-18 Art. 89.1 LIP Art. 89.2 LIP	Consultation auprès des élèves et du personnel scolaire	La consultation était en lien avec l'offre des activités en parascolaire. Les résultats seront dévoilés au CÉ lors de la prochaine année scolaire.
2025-06-17 Art. 88 LIP	Approbation du plan des services complémentaires pour l'année scolaire 2025-2026 (qui sera revue en début d'année pour tenir compte des coupures ministérielles.)	Présentation de la procédure de consultation. Identification des enjeux du milieu. Bonification des services d'orthopédagogie, de psychologie et du personnel de soutien en service direct à l'élève. Diminution des services d'orthophonie.
2025-06-17 Art. 87 LIP	Approbation d'une modification de l'horaire pour tous les élèves du préscolaire 4 et 5 ans.	Augmentation de la fréquentation des élèves pendant cette période.

### **9. Fonctions / pouvoirs reliés aux services extra-scolaires (art. 90 à 92 de la LIP)**

<b>Date</b>	<b>Fonctions / pouvoirs reliés aux services extrascolaires</b>	<b>Précisions</b>
2024-10-16 Art. 90 LIP	Approbation d'offrir aux élèves du 3 <sup>e</sup> cycle un cours de la croix rouge intitulé : « Prêts à rester seuls ! ».	Compte-tenu des défis reliés au manque de personnel, une initiative a été mis sur pied afin d'offrir gratuitement aux élèves du 3 <sup>e</sup> cycle le cours : « Prêts à rester seuls ! » permettant ainsi aux enfants de retourner à la maison à la fin de la journée et, par conséquent, de se préparer pour le secondaire qui approche à grands pas.

### **10. Ressources matérielles et financières (art. 93 à 95 de la LIP)**

<b>Date</b>	<b>Fonctions / pouvoirs reliés aux ressources matérielles et financières</b>	<b>Précisions</b>
2024-10-21 Art. 95 LIP	Adoption du budget annuel 2024-2025 de l'école.	

2024-10-21 Art. 94 LIP	Approbation des activités de financement pour les élèves de la concentration anglais (3 <sup>e</sup> à 6 <sup>e</sup> année) afin d'amasser les sommes nécessaires pour leur voyage de fin du primaire.	Les activités de financement ont été approuvées. Par ailleurs, des critères d'approbation ont été élaborés à un autre moment dans l'année afin d'assurer une cohérence avec les valeurs de l'école.
2025-02-16	Approbation du voyage de fin de parcours pour les élèves de 6 <sup>e</sup> année en concentration anglais.	Modification de la destination initiale : Toronto plutôt que Philadelphie.
2025-05-20	Approbation de l'activité des finissants.	Dans le respect de la mission du projet éducatif, l'activité de fin d'année pour l'ensemble des finissants s'est réalisée dans l'esprit « d'être ENSEMBLE ».
2024-10-21 2025-01-21	Approbation des activités des journées pédagogiques au SDG	Calendrier annualisé afin de maintenir des coûts abordables.
2024-12-16	Adoption des projets particuliers (Le jardin des savoirs)	Projets rassembleurs auprès de l'ensemble des élèves.

## **11. Projets spéciaux**

### **Mise en œuvre du projet éducatif**

Le bien-être des élèves a été mis de l'avant dans les différentes sphères de l'école. De plus, en cohérence avec l'objectif #1 et #2, la mise en place des CAP a permis de favoriser une compréhension commune de ce que les élèves doivent apprendre chez le personnel enseignant.

### **Cour d'école et encadrement**

Bien que le projet d'embellissement de la cour ait été mis sur pause en raison du contexte budgétaire 2024-2025, plusieurs mesures ont été mises en place pour assurer un encadrement cohérent des élèves. Un accent particulier a été mis sur l'enseignement des risques liés à une mauvaise utilisation de certains équipements, notamment les ballons, afin de prévenir les blessures comme les commotions cérébrales.

### **Plan de communication – école, famille, communauté**

Le lien école-famille a été renforcé par la bonification du nombre de publications de l'INFO-PARENT (désormais diffusé une fois par mois). Une formation a également été offerte au personnel du service de garde pour améliorer la qualité des communications avec les parents. De plus, l'obligation légale de communiquer mensuellement avec les parents des élèves ayant des besoins particuliers (académiques ou comportementaux) a été davantage respectée.

### **Visibilité de la vie scolaire**

La vie scolaire a gagné en visibilité grâce à une présence accrue dans l'INFO-PARENT, sur la page Facebook de l'école ainsi que sur les babillards physiques dans les établissements.

### **Promotion de la civilité**

La civilité, sous toutes ses formes, a été valorisée tout au long de l'année, tant dans les interventions auprès des élèves que dans les communications avec les familles et le personnel.

## **12. Mot de la fin (remerciements, perspectives pour l'année à venir et conclusion)**

L'année scolaire qui s'achève a été riche en apprentissages, en défis et en réalisations. À travers les suivis du projet éducatif, les ajustements aux règles de conduite, la gestion des frais scolaires, les actions concrètes en lien avec le bien-être des élèves et la collaboration école-famille-communauté, nous avons collectivement démontré notre engagement envers la réussite et l'épanouissement de chaque élève.

Nous tenons à souligner le travail rigoureux et bienveillant de toute l'équipe-école, ainsi que la précieuse collaboration des parents et des membres du Conseil d'établissement. Ensemble, nous avons su poser des gestes porteurs de sens, dans le respect des valeurs qui nous unissent : respect, collaboration, engagement et civilité.

C'est avec confiance et détermination que nous envisageons la prochaine année scolaire, en poursuivant les efforts déjà amorcés et en continuant de bâtir un milieu scolaire sain, sécuritaire et stimulant pour tous nos élèves.

Nous avons hâte de continuer à travailler ensemble pour le bien-être et la réussite de nos élèves.

Membres du Conseil d'Établissement de l'école l'Escale et du Plateau